

BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 12 mai 1883.

Les nouvelles de l'étranger, la fermeté des divers marchés français, la température un peu trop froide sont autant de motifs auxquels nous attribuons une certaine fermeté dans les cours.

La température est certainement anormale et il n'est que temps de la voir s'améliorer comme nous le promet la belle journée d'aujourd'hui.

La réunion de ce jour était assez animée. Des offres sur échantillons étaient faites par le commerce; la culture offrait peu et nous ne pouvons que signaler une fermeté évidente mais qui ne prend pas les apparences de la hausse.

On semble se réserver pour l'épiage; et si cette phase était entravée par des pluies nous aurions certainement de la hausse.

Si nous pouvons donner un conseil à nos lecteurs, en supposant qu'ils aient des blés à vendre, ce serait de ne pas compter sur les intempéries probables au moment de l'épiage.

La température froide que nous avons subie jusqu'à ce jour a eu pour effet de ralentir la végétation extérieure; mais la plante a accru son système radicellaire et a fortifié son collet. — Lorsque la chaleur viendra tous les blés vont partir avec ensemble et l'épiage se fera régulièrement et rapidement, car la plante est forte.

Nous cotons : Blés
du Dauphiné 1^{er} choix. . . 25,25 25,50
— ordinaire . . . 24,50 25, »
de Bresse 1^{er} choix . . . 25,50 »
— ordinaire . . . 25, »
du Bourbonnais. . . . 26,50 26, »
de Bourgogne. . . . 25,50 24,75
Blés de Russie. . . . 26,50 29 »
Blés de Danube 23,25 26,25
Blés d'Algérie durs . . . » »
Blés de Bombay durs . . 25 » 27 »

Les 100 kil., gare Lyon ou environs.

A Marseille le marché est toujours très calme; les affaires restent limitées aux besoins de la consommation locale, à des prix soutenus, mais sans variation appréciable sur les précédents. Les blés durs sont fermes et en hausse.

New-York à 1 dollar 24 cents /. le bushel disponible perd 1 cent sur la semaine dernière (fr. 23,82 les 100 kilos. contre fr. 24). Le courant mois est à 1.21 3/4, contre 1.21 7/8; juin à 1.23, contre 1.24 3/8; juillet à 1.25 contre 1.25 7/8. Le change sur Paris est sans variation à 18 3/4. Marché lourd, prix en baisse. Le fret est en avance marquée à 3 sch. 1/4 contre 1 sch. 1/4.

Paris à fr. 57.24, gagne 0.65 sur la farine 9 marques courant mois et 0 50 c. sur le blé à 26.25 contre 25.75.

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 7 mai, se sont élevées à 271,250 quintaux métriques, dont 54,250 pour le Continent, 65,000 pour la France et 151.900 pour l'Angleterre. — Les stocks visibles étaient à cette date sans changement sur la semaine précédente.

A Londres, les affaires sont très rares et les prix n'ont subi aucun changement pour les changements à la côte. A expédier, les cours sont fermes.

A Anvers, les prix sont bien tenus sur tous les grains, l'orge et le seigle particulièrement.

En Allemagne, les marchés accusent du calme et un peu de baisse sur le blé et le seigle.

L'article farines continue à donner beaucoup de peine aux journalistes: on a épuisé successivement toutes les formules pour dire que ce marché est calme, encombré de marchandises, etc., etc.

Voilà maintenant qu'on avance qu'une certaine quantité de farine fabriquée depuis quelque temps, serait invendable pour cause de mauvaise conservation.

On comprendra facilement que nous n'avons pas pu vérifier ce fait. Il nous suffit de le répéter pour que les consommateurs prennent leurs précautions et accordent leur préférence à nos marques locales garanties par la réputation des meuniers de notre région.

Nous ne signalons aucun changement sur les prix.

On cote : Farines

Supérieures. 48,50 49, »
Commerce 1^{res} 44,50 46, »
— rondes 39, » 41, »
Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises.

Et Farines

de boulangerie 1^{res} . . . 49, » 51, »
rondes supérieures. . . 43,50 », »
— ordinaires . . . 41,50 », »
Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises, au domicile de l'acheteur.

Les plaintes sur les seigles en terre se confirment de tous les côtés: l'épiage serait très pénible.

Les orges sont assez rares.

Les avoines sont peu offertes; les belles qualités de pays sont rares.

Les sons et les issues sont demandés; mais on sent que les vendeurs éprouvent de la satisfaction à se débarrasser de leur marchandise.

Seigle 15,25 15,50
Orge brasserie. . . . 21,50 22, »
— mouture 17,50 19, »
Avoine 18,50 21,50
Maïs 20,50 23, »
Sarrasins. 18,50 19,50
Gros son 1^{er} choix. . . 12,50 13,50
Son ordinaire. . . . 12, » 12,50
Recoupes fines . . . 12,25 12,50
— grosses . . . 12, » », »
Fleurages blancs . . 17,50 », »
— bis 15,50 », »
Les 100 kilos disponibles.

Sur les graines fourragères, la campagne s'avance et les quelques sacs qui restent par ci par là, resteront pour l'an prochain.

Trèfle violet 220 »
— blanc 200 à 250
— hybride 200 à 250
— d'Amérique . . . 175 à »
Luzerne de Provence . . 145 à 160
— du Poitou 125 à 130
— d'Italie 140 à 150
Minette 45 à 65
Ray-grass anglais . . . 60 à 65
— d'Italie 60 à 70
Pois jaras 22 à 24
Sainfoin à une coupe . . 30 à 25
— deux coupes . . . 32 à 30
Vesce 27 à 28

toujours
râges, mais bonne tenue sur les four-
il ne faudrait pas beaucoup
de journées comme celle d'aujourd'hui
pour voir affluer le vert.

Aussi les prix se tiennent sans fermeté.

Foin de Bourgogne . . 12,50 13, »
— de pays 8,75 9, »
Paille de froment . . . 5, » 4,75
— de seigle. . . . 4,75 5, »
— d'avoine 4, » 4,50
Luzerne 10, » 9 »

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 11 mai 1883.

Prix, les mêmes que ceux de la semaine précédente avec assez de fermeté et un peu plus d'activité. Marchandise toujours rare et offres modérées à livrer.

Nous cotons :

Disponible :

Red-Winter. 26.75
Sandomirka. 26. »
Pologne 25. » à 25.50
Irka Berdianska. . . . 25. »
Azema Berdianska. . . 24.50
Bessarabie 24.50
Bannat 23. » à 24. »
Buenos-Ayres. 24.25
Azema Nicolaiëff . . . 24. » à 25. »
Irka Nicolaïeff 121 . . 24.50
— Galatz 21.50
Burgas 22.25
Danube. 21. » à 22. »
Varna 21. »
Kurrachée blanc . . . 23.75
— rouge. 22.75
— bigarré. 23.25
Les 100 kil. entrepôt 1^{er} coût.

Livrable arrivée juin.

Red-Winter. 26.75
Azoff tendre 123 . . . 23.50
— 120 22.50
Irka Nicolaïeff. . . . 24.50
Pologne 24.50 à 25. »
Burgas. 22.50
Les 100 kilogr., entrepôt 1^{er} coût.

Désignation mai juin, arrivée juillet.

Berdianska 128/123. . 34. »
Irka Azow 128/123. . 31.50
— Nicolaiëff 128/123. . 32. »
La charge, entrepôt 1^{er} coût.
Redwinter 26.50
Sandomirka. 25.50
Bombay blanc 1 A . . . 26.25
Bombay t. blanc . . . 25.25
d° rouge N°1 . . . 24.50
Burgas. 22.50
Azow tendre 123 . . . 23.50
d° 120 22.50
Danube 121 21.50
Varna 21.50
Les 100 kilogr. entrepôt 1^{er} coût.

GRAINS GROSSIERS.

Avoine Russie ou Danube 17. »
Les 110 kil., 1^{er} coût.
Avoine Smyrne 16. »
d° Salonique rouge . 15.75
d° d° blanche . 15.75
d° Samsonn. 13.50
Maïs Verna 16.50
d° Danube 16.50
d° Samsoun 16.50
d° Cinquantini 18.50
Orges de Balchick, liv. mai 15.50
d° de Russie 15. » à 15.50
Fèves d'Egypte 21. »
d° de Jaffa. 20. »
Les 100 kil., 1^{er} coût.

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, 11 mai 1883.

Le marché est plus fréquenté, les cultivateurs sont assez nombreux. Malgré cela, les offres sont restreintes et les prix restent sans changement. Le commerce ne présente que peu d'échantillons et tient fermement ses prix. Les bons blés sont toujours recherchés, les qualités secondaires sont délaissées. En somme, les affaires sont peu actives.

FARINES. — La demande est assez bonne et les prix se sont légèrement relevés. On cote : farines neuf-marques courant 57,25 le sac à 59; quatre derniers mois 59,75 à 60.

BLÉS. — Les affaires en blé sont sans importance, il n'y a que les blés de bonne qualité qui sont toujours recherchés et seuls donnent lieu aux quelques affaires traitées sans apporter de changement dans les prix. On continue à coter les 100 kil. en gare d'arrivée : blé blanc 25,25 à 26,50; blé roux 24,50 à 25,75.

Les blés exotiques sont toujours fermement tenus et sans affaires. Les roux d'hiver d'Amérique n°2 sont tenus à 27 pour le disponible; les Saint-Louis très rares sont tenus à 27,50; les Michigan de 25,75 à 26 et les Californie n°1, de 27,25 à 27,50. Le tout par 100 kil. sur wagon dans nos ports nord-ouest.

Les blés de Pologne sont tenus à 25,75 les 100 kil. sur wagon à Rouen; les Bombay-Club n°1 valent 27 les 100 kil.

SEIGLES. — Les offres ne sont pas plus nombreuses et les prix restent toujours tenus de 16,50 à 16,75 les 100 kil. en gare d'arrivée pour bonnes ordinaires, disponible.

ORGES. — Des offres sont nulles et les prix bien tenus. On cote les 100 k. en gare d'arrivée : orges d'Auvergne 20 à 20,50; de Champagne 19,50 à 20,50; du Gâtinais 18,75 à 19; de Bauche 18,25 à 19; de l'Ouest 18 à 18,50.

AVOINES. — Les acheteurs sont rares aux prix suivants demandés : avoine 1^{er} choix 20,75 à 21; noires 1^{re} qualité 19,50 à 19,75; noires ordinaires 19,25 à 19,50; grises de Bauche 19,25 à 19,50; grises d'hiver du Centre 19,75; grises de printemps 18,25 à 18,50; blanches 17,50 à 18,50.

Les avoines étrangères restent aux mêmes cours.

MAIS. — Le calme persiste sur cet article, tenu à 17 les 100 kil. sur wagon au Havre, pour maïs blancs et bigarrés d'Amérique.

SARRASINS. — Les provenances de Bretagne sont tenues de 16,75 à 17 les 100 kil. en gare d'arrivée.

ISSUES. — La demande diminue d'importance et détermine une légère baisse. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée pour provenance du rayon : gros son 15,75 à 16; remoulages blancs 15 à 16; remoulages bis 24 à 14,50; farine de seigle 14 à 26; drêche de grains compressée 5,50; liquide 75 c. l'hect.

MARCHE DES PETITES VALEURS

Grande-Imprimerie. 115. Après 102.50.
Eden-Théâtre. 205 après 197.50.
Musée Grévin. 230. Sans changement.
Panoramas. (Détail). 120. Après 125.
 — (Nationaux). Sans aucun cours.
 — (de Nice). Le dernier cours connu était de 30. Sans transactions.
Folies-Bergères. Remonte à 275 offert.
Caillao-Bis. En baisse à 15. Offert.
Omnium des sulfures. Sans cours.
Mines de Collo. A peine à 4.
Uruguay. 18.50.
Charbonnages de Pienza. 17.
Arles à Saint-Louis. 150.
Simplon. Le *Simplon blanc* s'est traité à 15 offert. Et le *vert* à 11.50.
Entrepôts libres P. L. M. On inscrit 52.
Auxiliaire des chemins de fer. L'action est offerte à 70 et à 75. L'obligation se traite à 101.25.
Plâtrières de Paris. Offert à 180.
Constructions de la Villette. Sans cours.
Gros Camionnage. 90. L'obligation est demandée à 240.
Hôtels réunis de Nice. Sans cours. L'obligation fait 35.
Andorannes. Encore invendables.
Lignéennes. 60 cent.

LA CONVERSION

La Conversion est votée et déjà a commencé à courir le délai de dix jours donné aux porteurs de 5 0/0 pour opter entre le remboursement de leurs rentes à 100 fr. et l'acceptation d'un nouveau fonds 4 1/2 0/0 garanti, pendant une période de dix ans au moins, contre toute nouvelle Conversion.

Comme l'ont tous reconnu les orateurs qui ont pris part dans les deux Chambres à la discussion de la loi, la Conversion se traduira par l'acceptation pure et simple de la rente 4 1/2 0/0 offerte en échange du 5 0/0.

Ainsi que l'ont dit ces orateurs et que l'ont répété la plupart de nos confrères, les rentiers ayant à opter entre le remboursement à 100 fr. ou l'acceptation de 4 fr. 50 de rentes en 4 1/2, ce fonds s'établissant actuellement sur notre marché à 110 fr. ont évidemment avantage à accepter un titre qui vaut 10 fr. de plus que la somme qui leur serait attribuée s'ils se faisaient rembourser.

Les intérêts privés sont trop clairs voyants pour qu'ici une hésitation soit possible.

Comme le dit si bien le *Temps*, que ferait, d'ailleurs, de son argent le rembourser ? Il lui faudrait aussitôt chercher un placement pour son capital ; or, à moins de sacrifier toute sécurité, il ne pourrait trouver que des titres rapportant moins que le fonds nouveau créé par l'Etat.

On ne peut guère, si l'on veut, comme on le doit, se borner aux placements de tout repos, rencontrer de meilleurs termes de comparaison avec la rente que les actions et les obligations du Crédit foncier et des grandes Compagnies de chemins de fer. Quel est le rendement de ces titres ? non point le rendement nominal, soumis aux impôts, mais le revenu effectif, net de toute taxe, le seul qui puisse être rapproché du produit réel des rentes françaises, lesquelles sont exemptes de tout impôt ?

Rien de plus facile à faire qu'un semblable calcul.

En ce moment, les actions du *Foncier* rapportent 3.84 0/0, les obligations Foncières 1879, 3.12 0/0 ; les Foncières 1883, 3.92 0/0 ; les *Nord*, 3.16 0/0 ; les *Midi*, 3.32 0/0 ; les obligations *P.-L.-M.* fusion et les obligations d'Orléans, 3.82 0/0 ; les obligations du *Midi*, 3.87 0/0. Les obligations de la *Ville de Paris* pourraient aussi être recherchées ; mais la plupart d'entre elles ne donnent même pas 3 1/2 0/0, et il en est qui rapportent moins de 3 0/0.

Quant au remploi en 3 0/0 français des 100 fr. que l'on réclamerait, il est inutile d'y songer, sans se condamner à une perte sensible de revenu, puisque le 3 0/0 perpétuel ne produit que 3.80 0/0.

Pour le dire incidemment, cette simple constatation des divers taux de capitalisation auxquels s'établissent actuellement les bonnes valeurs françaises, est une ample justification de l'opportunité de la conversion : une rente 5 0/0 était devenue une anomalie.

L'Etat, on le voit du reste, a usé avec une grande modération de son droit. N'était-il pas certain de réussir en convertissant à 4 0/0 ou à 4 1/4 ? à ce taux n'eût-il pas obtenu toutes les sommes qu'il aurait jugé nécessaire d'appeler. En consentant à payer encore pendant dix ans au moins, un intérêt de 4 1/2 0/0 aux rentiers qui accepteraient la Conversion, le gouvernement républicain a voulu concilier la juste préoccupation des intérêts de ceux-ci avec les conditions nouvelles du crédit général.

En résumé, le système le plus simple, le plus pratique, le plus réellement avantageux pour l'Etat et les rentiers, est celui qui vient d'être adopté !

Les rentiers doivent donc convertir. Le nouveau fonds qui leur est attribué trouve un élément de hausse certain dans la suppression, pour dix ans, du droit de conversion ; il sera, de plus, appelé à monter, en raison de l'écart qui existe actuellement entre la capitalisation du 4 1/2 et celle du 3 0/0. Le second de ces fonds n'est capitalisé qu'à 3.75 0/0, le premier à 4 05.

Les porteurs de 5 0/0 ont immédiatement compris, on peut en être sûr, la situation qui leur est faite. Ils n'iront pas la sacrifier par la vente de leurs droits ou par une demande incompressible de remboursement.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Assemblée générale des actionnaires

L'Assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 27 avril, sous la présidence de M. Albert Christophle, gouverneur. Le rapport présenté par M. le Gouverneur constate les résultats suivants : Les prêts hypothécaires se sont élevés, en 1882, à 330 millions. Comparée à l'année 1881, qui avait déjà donné des résultats exceptionnels, l'année 1882 présente une augmentation de prêts de 51 millions. L'année 1882 dépasse, du reste, toutes les années antérieures, soit pour le nombre des prêts, soit pour l'importance des sommes prêtées.

Le solde des prêts hypothécaires, au 31 décembre 1882, était de 1 milliard 541 millions ; au 31 décembre de l'année précédente, ce solde ne s'élevait qu'à 1 milliard 231 millions. C'est une augmentation de prêts de 310 millions.

Les prêts communaux se sont élevés à 64 millions, ce qui porte à 749 millions le solde des prêts communaux au 31 décembre 1882.

Les prêts hypothécaires donnent un bénéfice net de 7.464.000 fr. ; les prêts communaux un bénéfice de 531.000 fr., et, l'année dernière, le bénéfice des prêts hypothécaires était seulement de 6.068.000 fr., et les prêts communaux, au lieu d'un bénéfice, donnaient une perte de 148.000 fr.

Le solde du compte de Profits et Pertes, au 31 décembre 1882, est de 20.703.000 fr. 63 c.

En ajoutant le reliquat de l'exercice 1881, 209.358 fr., et en déduisant les frais généraux, 3.192.328 fr., on arrive à un solde de bénéfices distribuables de 17.720.092 fr.

M. le Gouverneur propose de porter à la réserve obligatoire 488.000 fr., de reporter à l'exercice suivant 182.000 fr., et de fixer le dividende de l'exercice 1882 à 55 fr. par action.

Une première distribution de 27 fr. 50 ayant été faite aux actionnaires le 1^{er} janvier, le dividende complémentaire à distribuer le 1^{er} juillet serait encore de 27 fr. 50.

L'assemblée générale, après avoir entendu les observations de M. le baron Sers au nom des censeurs, a voté toutes ces propositions à l'unanimité ; et renouvelé les

pouvoirs de M. d'Andecy, de Neuville, Plassard, Rivière, administrateurs sortants, et de M. le baron Sers, censeur sortant.

Le dividende complémentaire de 27 fr. 50, échéant le 1^{er} juillet peut être touché dès à sous escompte au taux de la Banque de France.

PUBLICATIONS LÉGALES

Du 26 avril au 2 mai

Adjudications mobilières

Etude Pérard, 66, rue des Petits-Champs, le 10 mai, à 1 heure. De 40 actions de la Société Hammams, en 10 lots de 4 actions, chaque lot 1,600 francs.

Etude Renard, 2, rue du Quatre-Septembre, le 10 mai, à 1 heure. De 200 actions de 500 francs, entièrement libérées, de la Compagnie industrielle d'éclairage et de chauffage par le gaz, en 8 lots de 250 actions, chaque lot 500 francs.

Etude Bonneau, 7, faubourg Poissonnière, le 11 mai, à 3 heures. De 6 actions Soleil-incendie. Mise à prix, 8,000 francs ; 4 actions Aigle-incendie. Mise à prix, 7,000 francs ; 1 action Union-vie. Mise à prix, 5,000 francs ; 1 action Compagnie d'assurances générales. Mise à prix, 25,000 francs.

Formations de sociétés

Caisse générale de Paris, 20, rue Saint-Fiacre.

Banque de l'Epargne populaire, 16, avenue de l'Opéra.

Compagnie maritime de Madagascar, 36, avenue de l'Opéra.

Compagnie Hygiénique française, 61, rue Lafayette.

Modifications de Sociétés

Immeubles commerciaux, 2, rue Charles V. (Modifications aux statuts).

Sucreries de Conflans-Jarny. Siège transféré, 10, rue du Hanovre.

La Pêche, 53, rue de Rivoli. (Modifications aux statuts).

Minerais de fer de l'Ouraus. Siège transféré, 40, boulevard Haussmann.

Carrières de Palotte, 78, boulevard Saint-Michel. (Réduction du capital).

Construction de la place d'Auteil. Siège transféré, 22, rue de Châteaudun.

Fermiers réunis, 54, boulevard Richard-Lenoir.

Rente Foncière, 12, rue Le Peletier. (Augmentation du capital. Modifications aux statuts.)

L'Azotine, 14, quai d'Orléans.

Progrès agricole du Cantal, 56, rue Dombasle.

Société générale de lithographie, 5, boulevard de la Chapelle. (Modifications aux statuts).

Sucreries de la Louisiane et du Texas. Siège transféré, 32, rue Le Peletier.

Dissolutions de Sociétés

Acieries de Creil, 55, rue Saint-Lazare.

Banque de la France, 33 rue de Provence.

Entrepôts libres, 120, rue Saint-Lazare.

Liquidations de Sociétés

Commerce Européen, M. Fessen-Meyer, liquidateur.

Déclarations de faillites

Jugement du 26 avril 1883. De la Société anonyme des Plâtrières de Seine-et-Oise, (en liquidation), 37, rue Joubert. Ouverture au 3 avril 1883. M. Barboux, 9, boulevard Sébastopol, syndic provisoire.

Productions de Titres

Extincteurs Mata-Fuegos chez M. Pinet, 82, boulevard Saint-Germain.

Usines Electro-Métallurgiques d'Auteuil, chez M. Sauvalle, 23, quai des Grands-Augustins.

Délibérations

2 mai, Banque Franco-Hollandaise.

Affirmations

7 mai : Les Gauloises.

Redditions de compte

2 mai. En avant (L'ordre et le peuple Français).

Répartitions

Société vinicole française et étrangère. Dividende de 10 fr. 0/0 (1^{re} répartition), chez M. Mercier, 6, boulevard Saint-Michel.

Usines du Château de l'Etoile. Dividende de 27 fr. 39 0/0 (unique répartition), chez M. Sauvalle, 25, quai des Grands-Augustins.

Assemblées de Créanciers

26 avril, Sentenat (réadition de compte), Compagnie générale d'assainissement (syndicat). Comptoir général des chemins de fer (affirmation).

27 avril, Union générale (clôture). Le Patriote (vérification). Imprimerie du passage de l'Opéra (reddition de compte).

28 avril, Forges de la Seine (reddition de compte). Union Provinciale (clôture). Grande Brasserie (reddition de compte). Halage à vapeur (vérification).

29 avril, Construction de la Villette (clôture). Halles et marchés de Naples (affirmation). Les Gauloises (vérification). Textiles de Saint-Domingue (clôture). Compagnie continentale des Eaux (vérification).

1^{er} mai, Compagnie générale française du gaz (clôture).

2 mai, Charbonnages du Rhin (clôture). Grand Journal (clôture). En Avant (reddition de compte). Chemin de fer de la Vendée (affirmation). Banque franco-hollandaise (délibération). Tramways départementaux (clôture).

Convocations d'actionnaires

30 mai, 3 h., 11, boulevard Saint-Martin. Mines de Campagnac.

12 mai, midi 1/2, 189, boulevard Saint-Germain. Imprimerie Saint-Paul.

29 mai, 3 h., 64, rue de la Victoire, Compagnie d'Aguilas.

10 mai, 3 h., 1, rue Vignion. Forges et Chantiers de la Méditerranée.

19 mai, 5 h., 17, rue de Châteaudun. Laiterie des Ardennes.

15 mai, 2 h., 19, boulevard des Italiens. Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage.

28 mai, 2 h., 8, rue Campagne Première. Typographie par procédés rapides.

31 mai, 2 h., 16, place Ventadour. L'Ouest-Incendie.

14 mai, 2 h., 16, rue Boucary. Gros Camionnage de Paris.

9 mai, 2 h., 29, rue Mosnier, Société de banque et de travaux publics réunis.

22 mai, 2 h., 1/2, 10, Cité Rougemont, Société générale de laiterie.

12 mai, 4 h., 8, rue Taitbout, Banque Anglo-Continental.

24 mai, 3 h., 22, rue Grange-Batelière, Banque de l'Indo-Chine.

15 mai, 3 h., 9, rue Louis-le-Grand, Scie Hélicoïdale.

10 mai, 2 h., 18, avenue d'Antin, Raffinerie de Saint-Ouen.

24 mai, 3 h., 76, rue de la Victoire, Produits minéraux de Clichy-sous-Bois et Bondy.

29 mai, 3 h., 1/2, 20, avenue de l'Opéra. Distilleries, malteries et brasseries.

30 mai, 2 h., 21, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, Carbonisation et Produits chimiques de Vautré.

21 mai, 2 h., 12, boulevard des Capucines, Filatures et Corderies du Maine.

15 mai, 2 h., 4, rue Chanas, Métropole incendie.

24 mai, 2 h., 1, rue de Mirbel, Terrains de la rue Monge.

30 avril, 3 h., 123, rue de Grenelle, Société vinicole de France.

8 mai, 4 h., 37, rue Radziwill, Constructions à Paris.

30 mai, 3 h., place Ventadour, Banque d'escompte.

11 mai, 2 h., 4, rue Chanas, Grande tilerie de Bourgogne.

30 mai, 3 h., 10, Cité Rougemont, Transports Parisiens.

31 mai, 3 h., 5, rue d'Argenteuil, Horloges et forces pneumatiques.

31 mai, 2 h., 28, avenue de l'Opéra, Compagnie du Sénégal et de la Côte Occidentale d'Afrique.

24 mai, 2 h., 18, boulevard Montmartre, Bains de mer et Terrains de Saint-Bevin-l'Océan.

23 mai, 4 h., 116, rue La Fayette, Caisse générale d'Epargne et de Crédit.

5 juin, 3 h., 189, boulevard St-Germain, Union de l'Espagne.

31 mai, 2 h., 9, rue d'Aboulin, Imprimerie du Centre.

25 mai, 1 h., 1/2, 100, rue Richelieu, Centrale-Vie.

17 mai, 2 h., 100, rue Richelieu, Banque centrale de Crédit.

2 juin, 4 h., 10, Cité Rougemont, Le Nickel.

25 mai, 2 h., 31, Passage de l'Opéra, Banque des Fonds Publics.

19 mai, 2 h., 22, rue Taitbout, Crédit Maritime de France.

17 mai, 3 h., 5, rue Lamennais, Ferrures Luchaires.

26 mai, 3 h., 14, rue Bergère, Etablissements Caill.

19 mai, 4 h., 231, rue St-Honoré, Clôtures et plantations pour chemins de fer.

Paiements de Coupons et Dividendes

Compagnie d'Aguilas. Coupon N° 3, payable le 1^{er} mai.

Chemin de fer funiculaire du Vésuve. Coupon payable le 1^{er} mai.
Zinc de la Vieille-Montagne. Première moitié du dividende 1882, payable le 10 mai.
Docks. Entrepôts du Havre. Intérêts et dividendes de 1882, payables le 1^{er} mai.
Gouvernement Egyptien. Dette Unifiée. Coupon payable le 1^{er} mai.
Ateliers et chantiers de la Loire. Dividende de 1882, payable le 15 mai.
Crédit industriel et commercial. Solde du dividende 82, payable le 5 mai.
Gaz et Eaux. Dividende de 1882, payable le 10 mai.
Gisements d'or de Saint-Elie. Acompte de 15 fr. par action sur le dividende 82-83, payable le 10 mai.

Tirages d'obligations

Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. Tirage le 10 mai d'obligations à rembourser le 31 juillet 1883.
Chemin de fer de Madrid à Cacerès et au Portugal. Tirage le 16 mai d'obligations à rembourser en août 1883.
Société de géographie. Tirage d'obligations à amortir le 18 mai.

Appels de fonds

Hôpitaux Homeopathiques. Versement de 250 francs du 1^{er} au 5 juin.
Compagnie Générale de Matériaux de construction. Versement du 3^e quart, 65 fr. du 15 au 31 mai; 60 francs du 1^{er} au 15 août.
Compagnie Générale des Couleurs Françaises. Versement du quatrième quart le 18 mai.

DÉPARTEMENTS

HAUTE-LOIRE

Déclarations de faillites

Jugement du 16 avril 1883, Halter, escompteur, 24, rue de la Sellerie à Saint-Quentin.

BOUCHES-DU-RHON

Convocations d'actionnaires

24 mai, 2 h. 1/2, 3, place de la Bourse Marseille, Tuileries et Briqueteries de Marseille.

DORDOGNE

Convocations d'actionnaires

12 mai, 10 h., 38, rue Saint-Georges à Paris, Société Dordognaise pour l'exploitation des chaux hydrauliques de Saint-Astier.

GIRONDE

Convocations d'actionnaires

18 mai, 3 h., à la Bourse de Bordeaux, Etablissement Thermal de Bayem Barèges.

INDRE

Déclarations de faillites

Jugement du 19 avril 1883. Delacoin, banquier à la Châtre.

ISÈRE

Paiements de coupons et dividendes

Hauts-Fournaux de Chasse, solde du dividende payable le 1^{er} mai.

MAINE-ET-LOIRE

Déclarations de faillites

Ardoisières réunies de Pont Malembert et de la Besnadière à Angers.

NORD

Convocations d'actionnaires

19 mai, midi 1/2 à Hautmont, Hauts-Fourneaux et laminoirs d'Hautmont.

RHON

Convocations d'actionnaires

26 mai, 2 h., Palais du Commerce à Lyon, Société foncière et forestière de Lenine.

Paiements de coupons et dividendes

Chemin de fer de Lyon à Fourvière et Saint-Just. Coupon payable le 1^{er} mai, 4, avenue du Doyenné à Lyon.

SEINE

Formations de Sociétés

L'Union Française, à Maisons-Alfort.

Modifications de Sociétés

Compagnie nationale de construction de matériel, 17, route de Vitry à Ivry (Seine).

Répartitions

Caisse des coupons de Montreuil (Seine).

Dividende de 9 fr. 70 0/0 (unique répartition), chez M. Sauvalle, 25, quai des Grands Augustins, Paris.

SEINE-ET-MARNE

Paiements de coupons et dividendes

Société Générale Meulière à la Ferté-sous-Jouarre. Le dividende de l'exercice 1882 a été fixé à 6 fr. 45 par action.

ÉTRANGER

AUTRICHE

Convocations d'actionnaires

31 mai, 10 h., Schwarzen-Cergplatz, 3, à Vienne. Société Autrichienne-Hongroise des Chemins de fer de l'Etat.

ESPAGNE

Convocations d'actionnaires

29 mai, Paseo de Atacha, à Madrid. Chemin de fer de Madrid à Cacerès et au Portugal.

29 mai, 3 h., 9, Pasco-Reoletos, à Madrid. Chemin de fer du Nord de l'Espagne.
5 juin, 3 h., à Linarès (Andalousie). Mines et Fonderie de la Cruz.

BANQUE ROMAINE

Assemblée générale extraordinaire du 28 avril 1883.

L'assemblée de la Banque Romaine était présidée par les liquidateurs, MM. Verger et Gouvet. Elle réunissait 65,836 actions représentées, elle se trouvait donc régulièrement constituée et ses délibérations prises valablement.

Le président avait pour assesseurs MM. le comte de Bellegarde et de Comminges. M. Deschamps a été nommé secrétaire du bureau.

Le rapport de M. le liquidateur rappelle le projet de fusion voté l'an dernier et explique que cette fusion n'a pas pu se réaliser par suite de l'impossibilité pour les liquidateurs du Crédit de France d'apporter l'actif net de cette Société à la Société de Dépôts et de Crédit, qui devait recevoir l'actif des trois Sociétés financières.

Dans ces conditions, les liquidateurs ont cru bien faire et servir les intérêts des actionnaires de la Banque Romaine en accueillant un projet de fusion présenté par le Crédit de Paris, par lequel on arrive à éteindre le passif de la Banque Romaine, après quoi, on échange trois de ses actions libérées de 250 francs, contre une action du Crédit de Paris, entièrement libérée.

Du rapport de MM. les liquidateurs, il résulte que l'actif réalisable de la Banque Romaine atteint à peine 245,000 francs, tandis que le passif exigible s'élève à 7,447,250, en y comprenant le versement de 1,500,000 fr. dus sur 6,000 actions du Crédit de France. Le reste de l'actif est représenté par la créance de 14 millions sur le Crédit de France, et divers autres chapitres comptés pour mémoire.

Il est donné lecture d'une protestation signifiée à la requête de M. Gohin, tendant à déclarer nulles toutes les assemblées, présentes et passées, et la Société de la Banque Romaine elle-même.

La discussion générale est alors ouverte. Les adversaires du projet de fusion de la Banque Romaine avec le Crédit de Paris ne produisent aucun argument nouveau. Ils n'offrent rien en échange, si ce n'est de continuer la liquidation, en augmentant le nombre des liquidateurs.

Plusieurs actionnaires parlent en faveur de la fusion; ils établissent, chiffres en mains, d'une façon irréfutable, que la liquidation conduirait à la faillite de la Banque Romaine et du Crédit de France, sans éviter l'appel de fonds des 250 francs restant dus.

A maintes reprises, l'assemblée témoigne son mécontentement contre les partisans de la liquidation. La clôture de la discussion est demandée et prononcée.

M. le président met aux voix la résolution par laquelle les actionnaires de la Banque romaine donnent pouvoir aux liquidateurs de procéder au règlement du passif de la Société; de faire l'apport de son actif net au Crédit de Paris; de transiger et passer toutes conventions avec le Crédit de France, afin de régler définitivement la situation respective des deux Sociétés.

Par cette même résolution, l'assemblée donne quitus aux liquidateurs.

Cette résolution est mise aux voix: elle est votée à la majorité des neuf dixièmes des actionnaires présents. Un pointage des voix opposantes donne 130 non contre 6,453 oui.

L'opération aura lieu par l'échange de

trois actions Banque romaine libérées de 250 contre une du Crédit de Paris entièrement libérée.

Communications financières

Chez nous, la liquidation mensuelle des opérations engagées sur les rentes françaises a montré le marché aux prises avec toutes les difficultés que faisait prévoir la situation de place. Le 5 0/0 notamment, sur lequel se sont portés les principaux efforts de la spéculation, a débuté, coupon détaché, à 109 50 pour s'élever à 109 82 1/2, et revenir ensuite, à 109 60.

Samedi, nos fonds d'Etat ont clôturé ainsi: 3 0/0 79.95.

Amortissable, 81.50.

4 1/2, 111.

5 0/0 109.50.

Crédit Foncier. — En présence des achats nombreux qui se sont produits, nous voyons une tendance progressive. Les cours sont revenus à 1337 fr. 50.

A l'assemblée du 27 avril, M. Christophle a répondu à un actionnaire qui lui demandait le résultat des démarches faites pour l'admission des actions du Crédit Foncier au bénéfice des avances de la Banque de France, qu'il avait fait en effet une démarche à ce sujet auprès du ministre des finances qui aurait demandé à examiner si cette question doit être résolue par un loi ou par un décret. M. Christophle a ajouté qu'il avait bon espoir qu'un décret suffirait pour donner satisfaction à sa demande. Nous donnerons le compte-rendu de la dernière assemblée.

Obligations Foncières. — Celles de 1879 ont été, de la part de l'épargne, l'objet de demandes suivies: elles ont atteint, à un moment donné, le cours de 465; elles ne s'y maintiennent pas, il est vrai; mais elles dépassent encore la cote de 447, que nous relevions il y a huit jours. Même attitude de la part de celles de l'émission 1883: la prime de 17 francs qu'elles ont réalisée depuis leur émission est maintenue à 347.

Les emprunts consentis par le Crédit Foncier s'élèvent à 9,860,000 francs pour la semaine.

Crédit Lyonnais — 557.50 Le dernier bilan atteste une augmentation de 6 1/2 millions dans les dépôts en compte de chèques, et dans les comptes courants, en même temps qu'un accroissement du portefeuille commercial.

PETITE CORRESPONDANCE

M. C. à Troyes (Aube). — Nous répondons à votre honorée du 4, en suivant l'ordre de votre liste. Nos 1, 2 et 3, ne valent rien. Ces valeurs ont été créées pour les besoins de la Banque mère et doivent, à notre avis, suivre le même sort. — N° 4, en vendant pour faire un emploi hypothécaire de toute garantie et susceptible d'une plus value sérieuse, vous atténuez le déficit de votre portefeuille. — Nos 5, 6, 7 et 8 ne sont pas foncièrement mauvais, mais à quel prix avez-vous été preneur? — N° 10, mauvais, destiné à chuter, entraîné par des majorations excessives. — Nos 11, 12, 13, momentanément à l'abri des secousses, toutefois le n° 1 doit périr, car les établissements sur lesquels il repose perdent chaque jour un peu de la faveur publique. — N° 14, mauvais, le gage est trop faible pour les sommes empruntées. N° 15, nous vendrions au cours actuel. — N° 16 et 17, bons placements. — N° 18, ne vaut plus ce qu'il a valu, a combien avez-vous acheté? — N° 19, très bon. — N° 20, très mauvais, à 35 fr., on ne trouve pas d'acheteur. — N° 21, ni bon, ni mauvais. — Nos 22 et 23, placement normal si vous avez acheté à des cours raisonnables, pour toutes vos valeurs c'est là, le critérium absolu. — N° 24, excellent aussi longtemps que la maison restera officieuse, détestable si subitement un rival faisait agréer ses services au gouvernement. — N° 25, la baisse n'a pas dit son dernier mot. Si vous avez acheté à 100 fr., en vendant c'est encore un joli bénéfice, mais si vous avez pris dans les hauts cours, il serait prudent de vous dégager. — N° 26, pour ce dernier chapitre nous vous dirons, ce que nous disons à tous les porteurs. « Etes-vous riche et pouvez-vous considérer vos titres comme des billets de loterie? Si oui, gardez-les au jour du succès, s'il lui, vous aurez triplé votre mise de fonds, mais si vous n'êtes pas à l'abri d'une perte d'argent, défaites-vous de cette partie de votre portefeuille. »

M. G. D., à l'Isle Bouchard (Indre-et-

Loire). — Toutes ces affaires sont bien malades et nous vendrions tout ce qui en est encore vendable. Pour savoir à qui vous adresser, écrivez à l'ancien siège social de la Banque, avec l'indication de faire parvenir à chacune des affaires en souffrances.

Chemins de fer de l'Ouest

PAYEMENT DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires que le cinquante-sixième coupon des actions de la Compagnie, échéant le 1^{er} avril 1883, fixé par l'assemblée générale des actionnaires à 17 fr. 50 par action (solde de dividende de l'exercice 1882), est payé depuis le 1^{er} avril courant:

1° A présentation, à la caisse de la Compagnie, à Paris, rue Saint-Lazare, 110, bureau des titres, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, les dimanches et fêtes exceptés;

2° Dans les gares du réseau désignées pour ce service, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi, quinze jours après le dépôt des coupons ou des titres nominatifs ne donnant pas lieu à d'autres opérations que celles de la vérification;

3° Dans toutes les gares de province du réseau français de la Compagnie P.-L.-M., et à ses bureaux des titres de Lyon et de Marseille, sous un délai de quinze jours, à dater du dépôt des coupons ou titres nominatifs;

4° Sans frais ni commission, mais sous réserve de délais, à tous les guichets de la Société générale, à Paris et dans les départements;

5° Sans frais ni commission, mais sous réserve des délais, à tous les guichets de la Société générale Alsacienne de Banque;

6° A tous les guichets de la Banque de France, dans les délais et conditions d'usage.

Par suite des impôts établis par les lois de finances, le montant de ce coupon est de:

TITRES NOMINATIFS

Actions de capital et de jouissance..... 16 fr. 975

TITRES AU PORTEUR

Actions de capital..... 16 119
Actions de jouissance..... 16 167

CHEMINS DE FER DE L'EST

Promenade dans la vallée de la Meuse

BILLETS A PRIX RÉDUITS

d'Eprenay, Reims, Rethel, Sedan et Charleville à Givet, et retour

La Compagnie des chemins de fer de l'Est a l'honneur d'informer le public qu'en vue de faciliter les promenades dans la vallée de la Meuse, les dimanches et jours de fête, elle fera délivrer, à partir du 1^{er} mai 1883, et jusqu'au 15 octobre suivant, des billets spéciaux d'aller et retour, à prix réduits, à Eprenay, Reims, Rethel, Sedan et Charleville pour Givet.

Ces billets, délivrés dès le samedi ou la veille des jours de fête, dans l'après-midi et jusqu'au dimanche ou jusqu'au jour de fête à midi, donneront aux voyageurs la faculté de descendre à l'une quelconque des stations comprises entre Charleville et Givet, et de reprendre le chemin de fer à une autre station. — Ils seront valables dans tous les trains ayant des voitures de la classe qu'ils comportent, sauf les restrictions réglementaires prévues dans le guide officiel et dans les affiches de la marche des trains.

Pour le retour, ces billets seront valables jusqu'au lundi ou jusqu'au lendemain des jours de fête, dans les trains partant dans la matinée jusqu'à midi.

Prix des billets aller et retour:

Eprenay. — 1^{re} classe: 12 francs; 2^e cl.: 9 fr.; 3^e cl.: 7 fr.

Reims. — 1^{re} classe: 10 francs; 2^e cl.: 8 fr.; 3^e cl.: 6 fr.

Rethel. — 1^{re} classe: 8 francs; 2^e cl.: 6 fr.; 3^e cl.: 4 fr.

Sedan et Charleville. — 1^{re} classe: 7 fr.; 2^e cl.: 5 fr.; 3^e cl.: 3 fr.

Les bagages à la main que les voyageurs pourront prendre avec eux dans les voitures seront seuls admis.

Le transport des voyageurs aura lieu conformément aux règlements en vigueur en tout ce qui n'est pas contraire à ce qui précède.

REVUE HEBDOMADAIRE

Blés. — La température a été meilleure cette semaine, mais sensiblement trop froide pour la saison. La végétation a subi par suite un temps d'arrêt regrettable, bien qu'il n'y ait rien d'inquiétant. Le retour de la chaleur remédierait en effet promptement à cet état de choses.

Nos marchés de province ont été encore faiblement approvisionnés et partout où nous n'avons pas un peu de hausse à enregistrer, les prix sont bien tenus. La culture restreint ses offres, aujourd'hui qu'elle a satisfait ses premiers besoins d'argent et qu'elle s'est débarrassée des blés pour la conservation desquels elle craignait le plus. Mais il se confirme qu'il existe encore en grenier beaucoup de marchandise, et du jour où la confiance manquera, les offres pourront devenir très abondantes.

L'importation n'a pas été importante dans nos ports. Partout, les affaires sont calmes et les prix se maintiennent à peu près.

On ne signale aucun passage aux Dardanelles. L'an dernier, à la période correspondante, il était passé 12 navires dont 2 pour Marseille.

A notre marché, l'assistance était peu nombreuse. En blés de pays, les bonnes qualités étaient rares, mais les sortes secondaires ont été offertes; la vente en a été laborieuse. Peu de transactions en blés exotiques, dont les prix sont restés fermes, mais sans changement.

Blés de TERME. — Nos cours ne suivent que lentement le mouvement de reprise imprimé par l'étranger, parce que la température et les grosses livraisons faites dès le 1^{er} courant ont fait surgir des offres importantes. En résumé, les prix se sont relevés de 0.15 à 0.25. Les 4 derniers, sur lesquels les affaires commencent à s'engager, nous paraissent intéressants à suivre, et avec la baisse, il conviendra d'échelonner des achats, pour les raisons que nous développons plus loin.

En Angleterre, la tendance était extrêmement lourde au commencement de la semaine, mais la faiblesse des arrivages et la hausse d'Amérique ont sensiblement raffermis le ton du marché. En résumé, aux cargaisons flottantes les prix se sont relevés de 6 den.—Sur les places de l'intérieur la fermeté a également prévalu.

Dans les quantités indiquées plus bas, comme faisant route pour le Royaume-Uni, 1.167.250 hectolitres sont attendus comme devant arriver courant de la semaine prochaine.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates :

En destination de l'Angleterre à 6,600,400 hect.
En destination du Continent à 1,171,600 —

Ensemble pour l'Europe 7,772,000 hect.
contre la semaine précédente 7,673,400 hect.
contre l'année dernière. 9,059,600 —

Différence en moins pour cette année 1,287,600 hect.

Les quantités de farines en mer s'élèvent :

En destination de l'Angleterre à 395,300 quint.
En destination du Continent à » 100 —

Total pour l'Europe. 395,400 quint.
contre l'année dernière 361,800 —

Soit en plus p. celle-ci 33,600 quint.

Les exportations des États-Unis dans la semaine du 21 au 28 avril ont été :

Sur la France de 34,800 hect.
— l'Angleterre de 284,200 —
— autres ports du Continent de 81,200 —

Soit au total 400,200 hect.
contre l'année dernière 388,600 —

Soit en plus p. cette année 11,600 —

Les marchés étrangers accusent une reprise générale mais de peu d'importance.

Aux États-Unis, les avis sur la récolte sont encore extrêmement contradictoires.

Certains vont jusqu'à avancer la probabilité du déficit de 40 0/0 sur l'année dernière; mais nos renseignements particuliers nous permettent de croire que ces estimations sont grandement exagérées. Certainement, la présentation n'est pas, jusqu'ici aussi belle que la précédente campagne et le relèvement progressif des prix en est un indice, mais la température peut modifier complètement la situation actuelle et de fait, on nous signale déjà une amélioration sensible depuis la dernière publication du Bureau de l'Agriculture de Washington.

FARINES. — Le stock des farines neuf marques s'est accru à Paris durant le mois d'Avril de 5400 sacs et se chiffre par 140.100 sacs. Celui des farines de toutes sortes a également subi une augmentation de 31.958 q. Il s'élève à 340.628 quintaux.

Dès le 1^{er} courant il a été émis 18.000 sacs environ. Ces livraisons ont été portées le 3 courant à 28 000 sacs. Quoique élevées elles n'ont pas pesé sur le marché. Les raisons en sont multiples. Tout d'abord, les destinations ne sont pas épuisées et ensuite, la tension du report de courant sur prochain sollicite nos émetteurs à acheter leur Mai qu'ils revendent d'ailleurs sur Juin. D'autre part, les nombreux ordres d'achats dont les 4 derniers ont été l'objet de la part de la province ne pouvaient manquer d'avoir leur influence sur tout le rapproché. Certes, les prix n'en sont pas élevés, étant donné que quoi il arrive, nous sommes en présence d'une petite récolte. — Néanmoins, pour prendre position d'acheteur sur la campagne prochaine, nous trouvons le moment prématuré, tout au moins, voudrions-nous voir une réaction se faire. Elle ne nous paraît pas improbable, bien au contraire.

OUVERTURES DE FAILLITES.

Merlin, négociant, rue Montesquieu, 79.
Juge-commissaire : M. Favre.
Syndic : M. Feys.
Jugement du 4 mai 1883.

VENTES DE FONDS DE COMMERCE.
OPPOSITIONS.

Par acte s. s. p. en date du 7 février 1883, enregistré, M. Anthelme Masson, restaurateur, demeurant à Lyon, cours de Bros es, 199, a vendu à M. Gustave Bonfils, demeurant en la même ville, quai des Etroits, 6, le fonds de café restaurant qu'il exploitait à Lyon, cours de Broses, 199, et connu sous le nom de Villa des Fleurs.

Cette insertion a lieu en rectification de celles parues dans divers journaux de Lyon, partant par erreur la vente faite à M. Gabriel Bonfils, au lieu de M. Gustave Bonfils, qui est le seul propriétaire acquéreur.

Les oppositions qui ont pu être faites sur le prix de ladite vente, ensuite des dites insertion auront plein et entier effet à l'égard de M. Gustave Bonfils.

S'adresser, pour renseignements et réclama-tions, à MM. Brun et Devaux, anciens notaires, 13, quai de l'Hôpital; au 2^{me}.

M. Brunier, rue Andran, 2, a vendu son fonds d'épicerie. Récl. à l'agence, avenue de Saxe, 141 (8 mai).

M. Pitard a vendu son fonds de buvette à M. Billon, montée Bonafous, 1 et 3. Récl. à l'acquéreur (9 mai).

M. Drevet, rue Vielle-Monnaie, 45, a vendu son fonds d'épicerie, à M. Faure. Récl. à l'agence, avenue de Saxe, 141 (9 mai).

M. Pierre Pollet, a vendu à M. Jean Marquet à Ecully le matériel d'agencement etc. du fonds d'épicerie-buvette qu'il exploitait à Ecully, maison Drevon (10 mai).

M. Devior, rue Voltaire, 14, a vendu son fonds de garnis à M^{me} Auffrant, rue Moncey, 57. Récl. à l'acquéreur (11 mai).

M. Gay, rest urateur à Fourvière, a cédé son fonds à M. Delorme, traiteur, rue d'Algérie, 5. Récl. à l'acquéreur (11 mai).

M^{me} veuve Monia a vendu son banc de boucherie, 49 et 50, place de la Vieoïre, à M. Girerd, rue Moncey, 141. Récl. à l'acquéreur (10 mai).

M^{me} Chollat, rue Vielle-Monnaie, 29, a vendu son fonds d'épicerie-herbage, à M. Michel (Martin) Récl. à l'agence Martin, rue du Plâtre, 3 (7 mai).

MM. Ferraris et Verpillat, rue Grôlée, 10, ont vendu à MM. Jarrand frères, négociants, rue de Créqui, 33 et 35, les marchandises, matériel et mobilier dépendant de leur commerce. Récl. à M. Coche, rue Neuve, 6, (7 mai).

M. Guy Privat, rue de la Charité, 44, a vendu son fonds de poêlier-fumiste à M. Mathieu Privat fils Récl. à l'acquéreur (7 mai).

M. Bois et M^{me} Aymond, rue Creuzet, 28, ont vendu une maison à M. Chaix, Récl. chez ce dernier, rue Creuzet, 31 (7 mai).

M. Serpinet, grande rue de la Guillotière, 111, a vendu son fonds de comptoir-buvette à M. Large. Récl. à l'acquéreur (10 mai).

M. Auguste Lascombe, rue Ney, 39, a vendu son matériel et les marchandises de son fonds de charbon. Récl. à M. Flandrin, rue Charpenet, 3 (10 mai).

Le gérant : L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 36-38.

CONTENTIEUX LYONNAIS
9, RUE DE LA MARTINIÈRE, LYON

AGENCE de RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX & d'AFFAIRES LITIGIEUSES
Sur la France et l'étranger.

Spécialement recommandée au commerce et à l'industrie par une grande quantité de sociétés financières de France et de l'Europe.

TARIF DES RENSEIGNEMENTS		TARIF DES RECouvreMENTS	
N° 1 25 bulletins	fr. 32.50	N° 1. Sur Lyon	5 00
N° 2 50 id.	60 »	N° 2. Sur la France	6 00
N° 3 100 id.	100 »	N° 3. Sur Corse et Algérie	10 00
N° 4 200 id.	190 »	N° 4. Sur l'étranger	15 00
N° 5 500 id.	400 »	N° 5. Aux risques et périls de l'agence	50 00

Un seul renseignement sur la France, 2 fr.; sur l'étranger, 8 fr.

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE LYON

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce

ABRÉVIATIONS : N nominal. — M manque. — S, C, sans cours. | Les prix sont cotés aux 100 kil. et au kil., pour les spiritueux, à l'hectolitre et entropot, et hors barrières pour les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

Lyon, le 11 mai 1883.

GRAINS ET FARINES		ACQUITTÉ		ACQUITTÉ		ACQUITTÉ	
Blé de pays	les 100 kil.	24 50	25 25	Café Java jaune	les 100 kil.	355	375
— de Russie	id.	26 50	29	Démérari	id.	380	380
— Province Danubienne	id.	23 25	26 25	Gayra gragé	id.	350	365
— d'Algérie tendre	id.	s. c.	27	— non gragé	id.	310	325
— Bombay dur	id.	15 25	15 50	Saint-Domingue	id.	285	295
Jaune	id.	17	19	Gonaïves	id.	315	325
Orge de brasserie	id.	21 50	22	Guadeloupe habitant	id.	405	410
— de mouture	id.	18 50	21 50	— bonifieur	id.	420	435
avoine	id.	12	12 50	Moka Zanzibar. Aden	id.	430	450
son	id.	12	12 50	Porto-Rico	id.	375	390
Farine de commerce 1 ^{re}	les 125 kil.	44 50	46	Macaribo toulé d'aloès de l'Inde	id.	M	
— 2 ^e ronde	id.	49	51	CACAO			
— de boulangerie 1 ^{re}	id.	41	43	Cacao Maragnan	les 100 kil.	335	340
— 2 ^e ronde	id.	41 50	43 50	Caraque	id.	330	360
Farine indigène	les 100 kil.	43	45	Puerto-Cabello	id.	500	510
— de l'Inde	id.	43 50	45	Gayaquil	id.	320	325
Glace du Piémont	id.	44	46	Trinité	id.	M	
— glace A.	id.	48	50	Martinique	id.	380	
— glace AA.	id.	20 50	23	POIVRES			
Farine	id.	19 50	20	Poivre long Alepy	les 100 kil.	390	400
Farine blancs nains	id.	32	38	— Malabar	id.	485	490
— blanc	id.	32	38	— Blanc	id.	485	490
FATES ALIMENTAIRES				SUIFS			
Blé 1 ^{er} choix	les 100 kil.	79	80	Huile de coco	les 100 kil.	105	115
— 2 ^e choix	id.	69	70	Huile de Palme	id.	100	115
— 3 ^e qualité marchande	id.	60	61	Saif foudu (sans fût)	id.	113	118
— 4 ^e qualité	id.	60	61	— oléine	id.	80	85
FARINES FOURRAGÈRES ET OLÉAGINEUSES				Glycérine blonde, 28 degrés	id.	140	
Farine de trèfle de France, nouv.	les 100 kil.	M		— 30 degrés	id.	160	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— rect. Rec.	id.	180	240
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		HUILES MINÉRALES			
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		Huile de pétrole	l'hectolitre.	46	47
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— de schiste	id.	34	38
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		Essence minérale	id.	46	48
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		HUILES, SAVONS, BOUGIES			
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		Huile d'olive surine d'Italie	les 100 kil.	190	205
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— Bari A.A.	id.	155	170
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— Bari A.A.	id.	130	135
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— commune lampante	id.	105	110
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— de noix	id.	170	180
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— d'arachide surine	id.	140	165
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— de sésame surine	id.	115	125
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— à brûler	id.	85	88
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— de ravisson épurée	id.	M	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— de lin	id.	72	71
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— de choux à bouche	id.	102	103
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— de colza brute indigène	id.	M	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— de colza brute exotique	id.	M	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— épurée indigène	id.	100	115
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		Savon Marseille bl. 1 ^{re} q. p. teneur	id.	71	77
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— 2 ^e qualité	id.	65	70
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— pulpe	id.	51	56
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— bleu pâle, moyen ferme	id.	55	58
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— moyen	id.	M	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— d'oléine 1 ^{re} qualité	id.	66	67
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— marbre	id.	55	63
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		Stearine	id.	170	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		Bougies 1 ^{re} qualité, le paquet de 500 gr. net.	id.	90	94
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		MÉTALUX			
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		Cuivre en lingot Châti affiné	les 100 kil.	180	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— en planche rouge	id.	195	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— jaune	id.	180	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		Etain Banca	id.	287 50	270
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— Biliton	id.	287 50	265
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		Plomb doux, 1 ^{re} fusion	id.	38	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— 2 ^e fusion	id.	39	38
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— 3 ^e fusion	id.	39	38
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— zinc refondu, 2 ^e fusion	id.	39	38
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— laminé en feuilles Vieille-Montagne	id.	56	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		SPIRITUEUX			
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		Eprit 3/8 Bezières à 85 degrés	l'hectolitre.	110	120
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— de Marc	id.	110	115
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— Nord fin à 93 degrés	id.	61	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— extra-fin à 95 degrés	id.	61	
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— de grains	id.	70	80
— de trèfle de France, nouv.	id.	M		— mauvais goût	id.	49	52